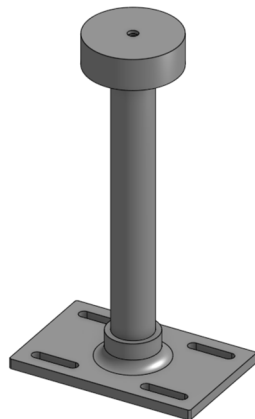


Notice de montage et d'utilisation du Potelet Ancravie®

- 1 - Introduction1
- 2 - Consignes prioritaires.....2
- 3 - Installation.....3
- 4 - Utilisation5
- 5 - Contrôle, entretien et stockage.....5
- 6 - Contre-indications d'emploi6
- 7 - Equipements associés7
- 8 - Annexes8
- 9 - Fiche technique.....9
- 10 - Plaque signalétique.....11
- 11 - Documentation relative à l'installation12
- 12 - Fiche de contrôle.....14



1 – Introduction

L'assemblage Plaquette + Potelet ANCRAVIE® permet l'amarrage lors de travaux en hauteur de deux personnes.

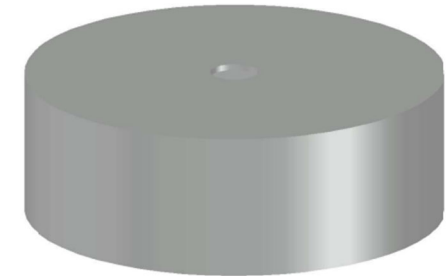
L'ensemble des pièces composant l'assemblage est en acier de type S235 avec un traitement anticorrosion de type électro-zingage. Le dispositif est livré sans moyens de fixation. L'ensemble est conforme à la norme EN-795:2012 type A et TS 16415:2013 pour 2 opérateurs.

Tous les éléments sont issus de fabrication française et locale. 🇫🇷

1- Potelet ANCRAVIE®

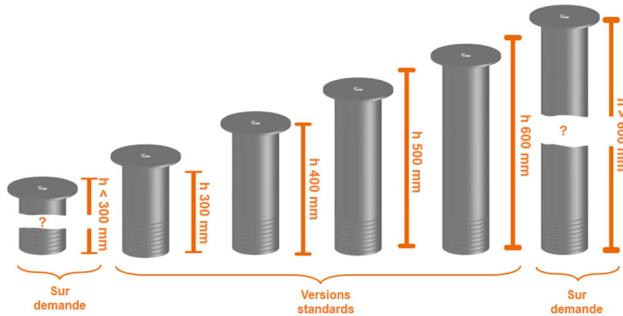
Le potelet peut être composé de trois pièces :

a. Une collerette (pas obligatoire à l'assemblage) permettant une bonne assise du système de sécurité et une retombée permettant l'étanchéité conforme au DTU étanchéité.



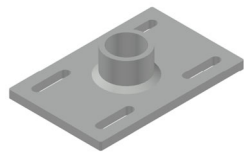
b. Un mât de diamètre 60,3 mm disponible en n'importe quelle hauteur sur mesure ou en hauteur 300, 400, 500 et 600 mm en version standard. La fixation du système de sécurité se fait par une boulonnerie M16 ou M12 avec insert réducteur.



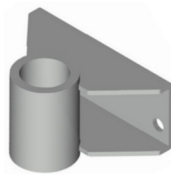


c. Une embase permettant la fixation du potelet soit :

- platine, déclinée en deux tailles ; 100-200 mm et 200-300 mm ;
- en applique.



Embase platine



Embase applique

2- Consignes prioritaires

a. La présente notice doit impérativement être lue et strictement respectée avant l'installation ou l'utilisation de l'ancrage. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles sur demande.

b. Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le produit soit fourni avec les instructions d'utilisation, d'entretien, d'examen périodique et de réparation dans la langue du pays dans lequel le produit est utilisé.

c. Le potelet ANCRVIE® ne doit être installé et utilisé que par une personne en bonne santé et qualifiée à la pose par le fabricant.

d. L'usage du potelet ANCRVIE® est interdit si :

- le moindre doute est émis quant à la sécurité de son utilisation ;
- il présente des détériorations ou des déformations apparentes ;
- Il a été utilisé pour arrêter une chute.

L'usage de l'équipement est interdit tant que sa réutilisation n'a pas été autorisée à l'écrit par une personne qualifiée.

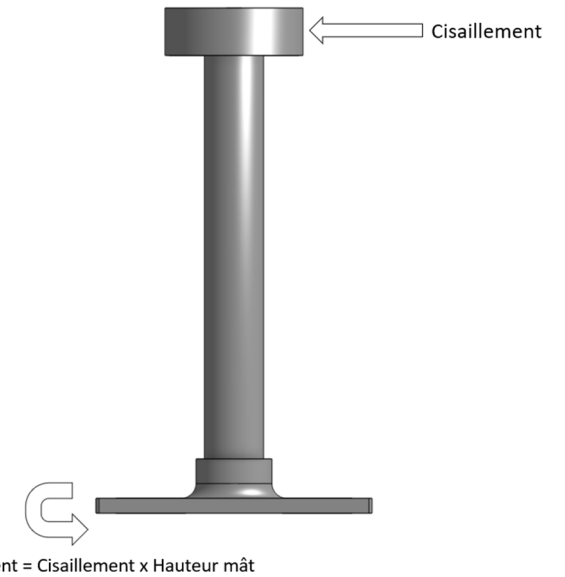
e. L'installation doit être vérifiée de manière appropriée (ex : calcul ou essais).

f. Le potelet ANCRVIE® convient pour une plage de température comprise entre -40°C et +80°C.

g. Il est recommandé de conserver la fiche de contrôle du potelet ANCRVIE® (page 14).

h. La charge maximale susceptible d'être transmise en service par le dispositif d'ancrage à la structure est de l'ordre de 600 daN dans le sens de la chute pour un opérateur.

Remarque : 1kn = 100 daN



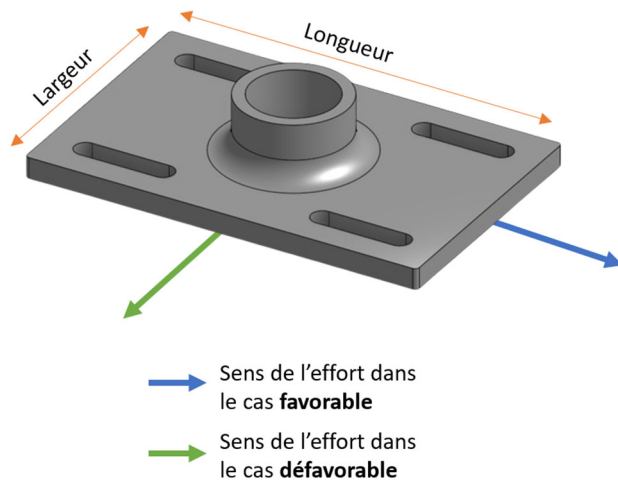
Charge en service selon le type d'embase et la taille du mât :

Mat + Plaquette (mm)	Moment (daN)
600 + 28.5	377,1
500 + 28.5	317,1
400 + 28.5	257,1
300 + 28.5	197,1

i. Pour un assemblage avec embase platine, la fixation de l'embase peut se faire dans 2 cas différents :

Le cas favorable : la longueur de l'embase est parallèle au sens de l'effort. ➡

Le cas défavorable : la largeur de l'embase est parallèle au sens de l'effort. ➡



3 - Installation

1- Emplacement

L'emplacement du potelet ANCRAVIE® doit être situé d'une façon permettant d'y connecter ou d'y fixer un dispositif de protection contre les chutes en toute sécurité. Le choix de l'emplacement de l'assemblage se fait en fonction de l'étude de positionnement du système de sécurité.

2- Pose

a. Informations générales

L'ensemble de la boulonnerie de fixation doit être serré au couple selon les indications du fabricant de la boulonnerie. Il est nécessaire de toujours laisser 3 filets visibles pour toute tige filetée.

La résistance à la corrosion des fixations devra être en rapport avec l'agressivité du milieu dans lequel est installé le potelet.

À l'extérieur, il est recommandé d'utiliser des fixations protégées contre la corrosion.

b. Fixation de l'embase

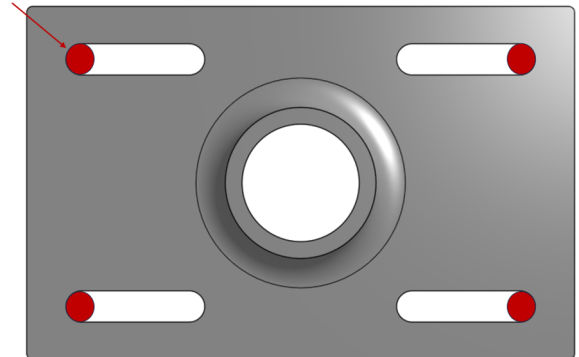
La fixation des embases sur leur support sera réalisée avec une boulonnerie de diamètre 16 mm. Dans le cas d'un montage par chevilles, le monteur devra respecter strictement les instructions de montage du fabricant de la cheville.

Dans le cas de scellement dans une maçonnerie, un essai sous 500 daN pendant 15 secondes doit être réalisé afin de justifier de la bonne adéquation entre le type de scellement retenu et la structure d'accueil.

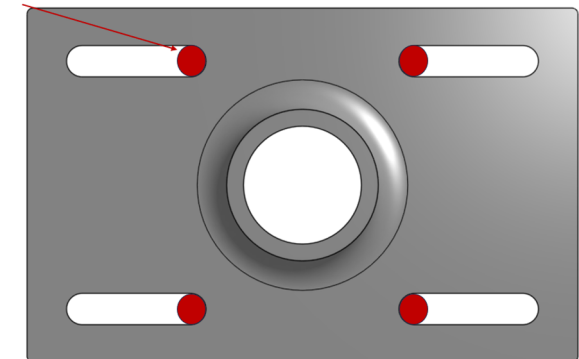
c. Positionnement des tiges

Les tiges filetées doivent être uniformément positionnées uniquement à l'extrémité intérieur ou extérieur des trous oblongs, comme les schémas suivants.

Tige filetée positionnée à l'extrémité extérieure



Tige filetée positionnée à l'extrémité intérieure



j. Avant l'utilisation de l'équipement, il est important de prendre note de la charge max à l'état limite ultime (prise en compte d'un coefficient de sécurité de 1,5) en fonction du type d'embase et de la taille du mât.

Ces charges max sont définies dans les 2 tableaux définis dans la partie annexe.

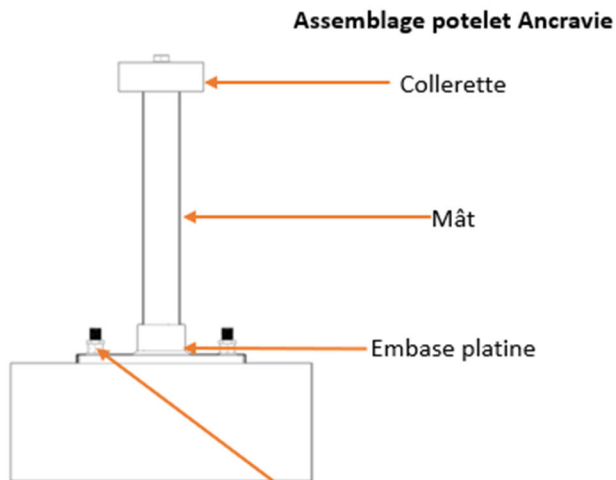
h. En cas de chute, le potelet ANCRAVIE® fera l'objet d'un contrôle et si besoin de tests.

i. Le potelet ANCRAVIE® doit être réservé à l'usage exclusif de support de fixation d'équipements de protection individuelle (E.P. I.) contre les chutes de personnes.

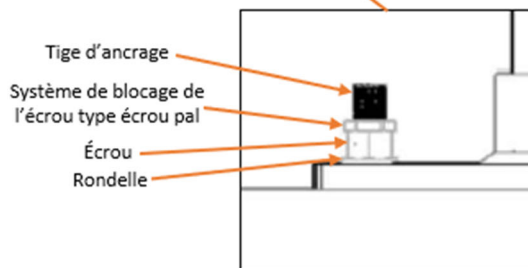
d. Conseils pour fixation béton

En cas de fixation dans le béton, nous préconisons l'emploi des fixations de type :

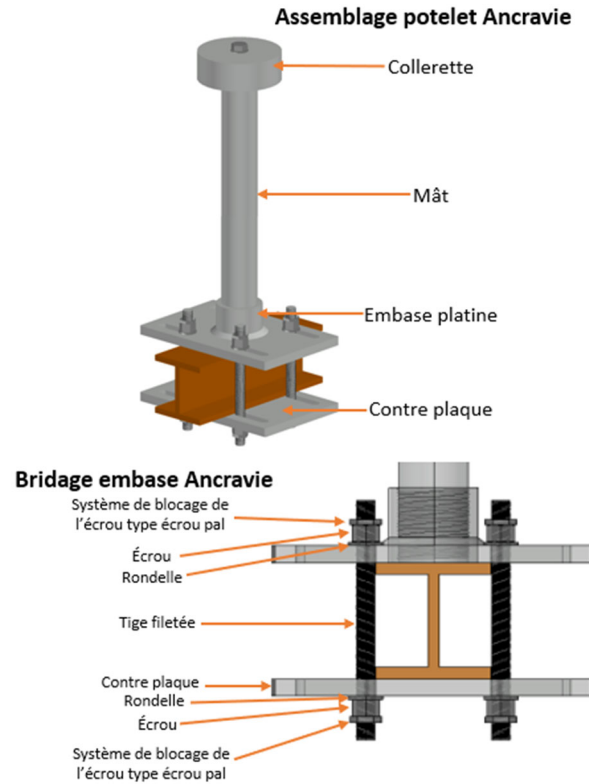
- HILTI - Colle pour cheville chimique ou équivalent adaptée au support ;
- HAS-U 8.8 M16x190 Tige d'ancrage ou équivalent adaptée au support ;



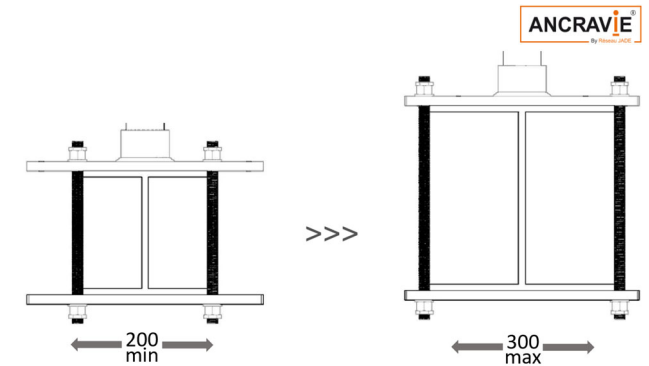
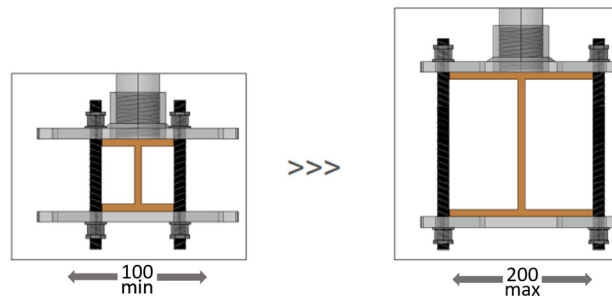
Fixation embase Ancravie



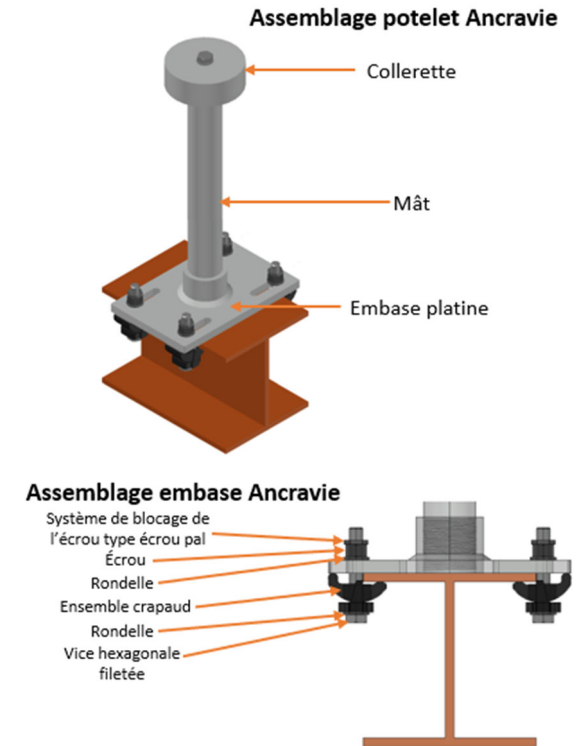
e. Conseils pour système de fixation pour contre-plaque



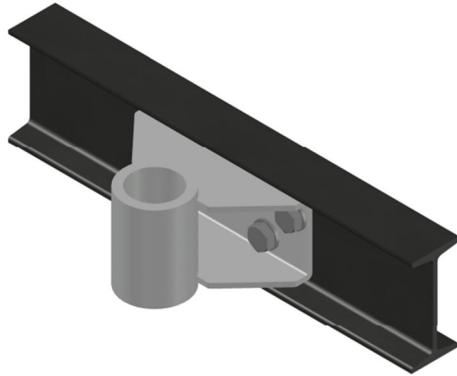
Deux embases platines existent. Une s'adaptant à une surface mesurant entre 100 et 200 mm et une autre s'adaptant à une surface mesurant entre 200 et 300 mm.



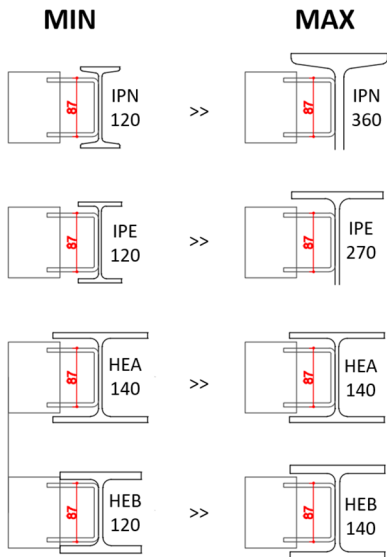
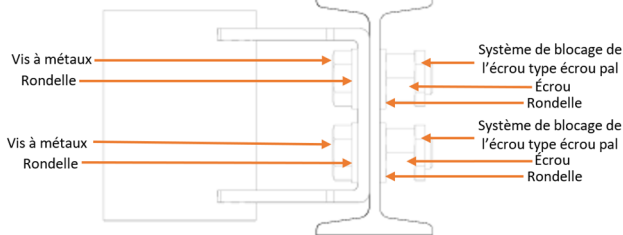
f. Conseils pour système de fixation crapaud



g. Conseils pour fixation embase applique



Assemblage embase Ancravie



3- Important

En fonction du type d'antichute, la résistance des matériaux structurels n'est pas la même et doit être vérifiée par note de calcul ou tests physiques.

Une fois le potelet ANCRAVIE® fixé, un test de traction de 5 kN pendant 15 secondes doit être effectué afin de contrôler la solidité de la fixation. Il convient que le potelet supporte la force pendant au moins cette durée de test.

4- Sens de montage préférentiel

Pour un assemblage avec embase platine, il est conseillé de le monter de sorte à ce que la longueur de l'embase soit parallèle au sens de l'effort.

4 – Utilisation

1- Conditions d'utilisation

a. Avant chaque utilisation, vérifier que le potelet soit en bon état apparent, exempte de marques, chocs ou déformations. Un potelet ANCRAVIE® ne présentant pas un bon état doit être immédiatement mis hors service.

b. L'utilisateur peut seulement utiliser les équipements approuvés dans la partie « Equipements associés ».

c. Avant utilisation, un plan de sauvetage doit être mis en place pour faire face à toute urgence qui pourrait survenir au cours de l'utilisation.

d. Il est essentiel pour la sécurité que le potelet ANCRAVIE® soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à minimiser à la fois le risque de chute et la distance de chute potentielle qui devra toujours être inférieure au tirant d'air disponible.

e. Il est essentiel pour la sécurité de vérifier le tirant d'air disponible sur le lieu de travail avant chaque utilisation, de sorte qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol ou un autre obstacle sur la trajectoire de chute.

f. L'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN.

5 – Contrôle, entretien et stockage

1- Contrôle réglementaire

Le potelet ANCRAVIE® peut faire l'objet d'examen. Ils sont nécessaires car la sécurité des utilisateurs dépend de l'efficacité et de la durabilité continue des équipements. Ils ne doivent être réalisés que par une personne qualifiée et en stricte conformité avec les instructions suivantes.

Le potelet, si sa condition le permet, est sujet à un examen périodique ainsi que d'essais statiques à 500 DaN selon un plan pluriannuel.

La vérification comprend un examen visuel et mécanique. Il faut prendre soin de vérifier que :

- Le dispositif ne présente pas :
 - d'usure ;
 - de déformation ;
 - de corrosion ;
 - d'oxydation ;
 - de composants desserrés ;
 - une absence de marquage ;
- le couple de serrage des fixations soit respecté.

Si le résultat du contrôle ne présente pas des conditions acceptables sur le potelet ou la plaquette, la partie de l'ancrage présentant un défaut doit être remplacée, elle ne peut pas faire l'objet de réparation.

2- Entretien

Si le potelet ANCRAVIE® est sale, il faut le laver avec un chiffon légèrement humide à l'eau.

Lorsque l'équipement devient humide (en cours d'utilisation, en raison d'un nettoyage) il doit pouvoir sécher naturellement et doit être tenu à l'écart de la chaleur directe pour éviter sa corrosion.

3- Instructions de stockage

Le potelet ANCRAVIE® doit être stocké dans un endroit propre et sec. Pendant le transport, l'équipement doit être protégé de tout écrasement ou choc.

4- Durée de vie

Le potelet ANCRAVIE® a une durée de vie illimitée. Son usage ne peut se faire que sous réserve qu'à compter de sa date de fabrication toutes ces conditions soient respectées :

- a. Une utilisation conforme aux préconisations d'utilisation de la présente notice ;
- b. Le respect de la réalisation des examens périodiques ;
- c. Le respect des conditions de stockage, de transport et d'entretien.

5- Informations complémentaires

La performance de l'équipement peut être altérée par :

- a. une température non tolérée : moins de -40°C, au-delà de 80°C ;
- b. la chute de l'équipement ;
- c. l'exposition aux flammes ;
- d. le contact avec des produits chimiques ;
- e. un stockage dans de mauvaises conditions (écrasé, une température non tolérée, une exposition à la pluie).

6 - Contre-indications d'emploi

Il est strictement interdit :

- a. d'apporter une modification au potelet ANCRAVIE® sans autorisation du fabricant, en particulier perçage, meulage etc... ;
- b. d'utiliser le potelet ANCRAVIE® en dehors de ses limites ou à d'autres fins qu'à la protection des chutes de hauteur de personne ou que les utilisations préconisées ;
- c. d'utiliser un potelet ANCRAVIE® présentant un défaut ;
- d. d'utiliser le potelet ANCRAVIE® pour un équipement de levage ;
- e. de dépasser le nombre de personne autorisées sur l'ancrage ;
- f. d'installer le potelet ANCRAVIE® sur une structure dont la résistance mécanique à rupture est inférieure à 12 kN ou supposée comme telle.

7 - Equipements associés

Les produits associables au potelet ANCRAVIE® sont les suivants, à l'exclusion de tous les autres :

- a. Les dispositifs d'ancrage
 - a. EN 795 : 2013 ;
 - b. EN 795 : 2013 TS1635.

Si un des équipements associés est défaillant, le potelet ANCRAVIE® ne pourra plus assurer sa fonction de façon sécurisée.

8 - Annexes

Charge max à l'état limite ultime (prise en compte d'un coefficient de sécurité de 1,5) en fonction du type d'embase et de la taille du mât.

- Pour une embase 100-200 :

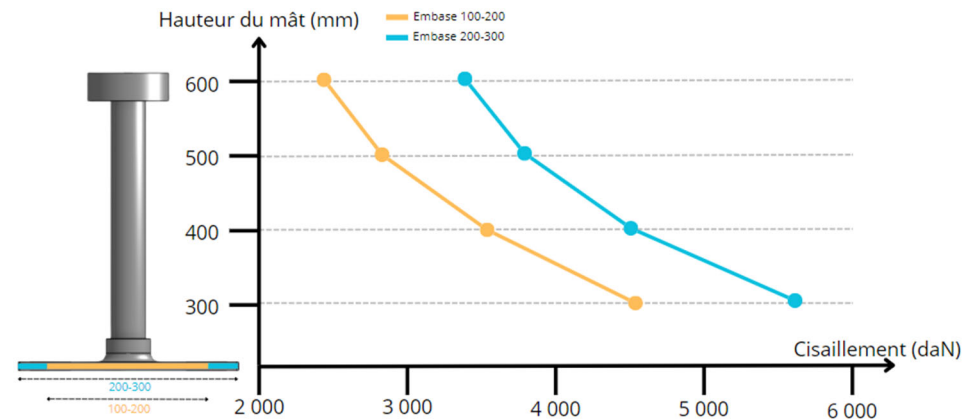
Hauteur du mât (mm)	Cas favorable		Cas défavorable	
	Cisaillement (daN)	Moment (daN.m)	Cisaillement (daN)	Moment (daN.m)
600	2500	1571	2400	1508,4
500	2925	1545,9	2850	1506,2
400	3475*	1489	3525*	1510,5
300	4250*	1396,1	4525*	1486,5

- Pour une embase 200-300 :

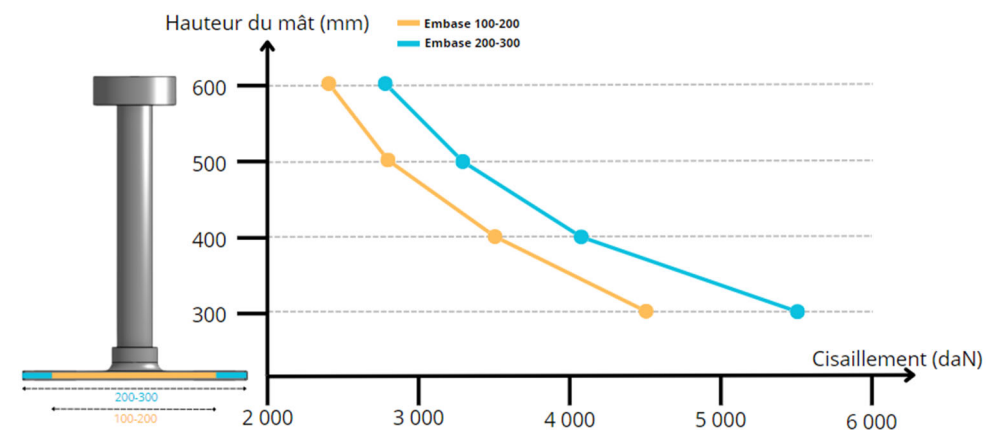
Hauteur du mât (mm)	Cas favorable		Cas défavorable	
	Cisaillement (daN)	Moment (daN.m)	Cisaillement (daN)	Moment (daN.m)
600	3400	2136,9	2800	1759,8
500	3850	2034,7	3325	1757,3
400	4550	1949,7	4100	1756,9
300	5600	1839,6	5250	1724,6

*Les efforts s'expliquent par la présence des trous oblongs

- Cisaillement en fonction de la taille du mât et de l'embase pour le cas favorable.



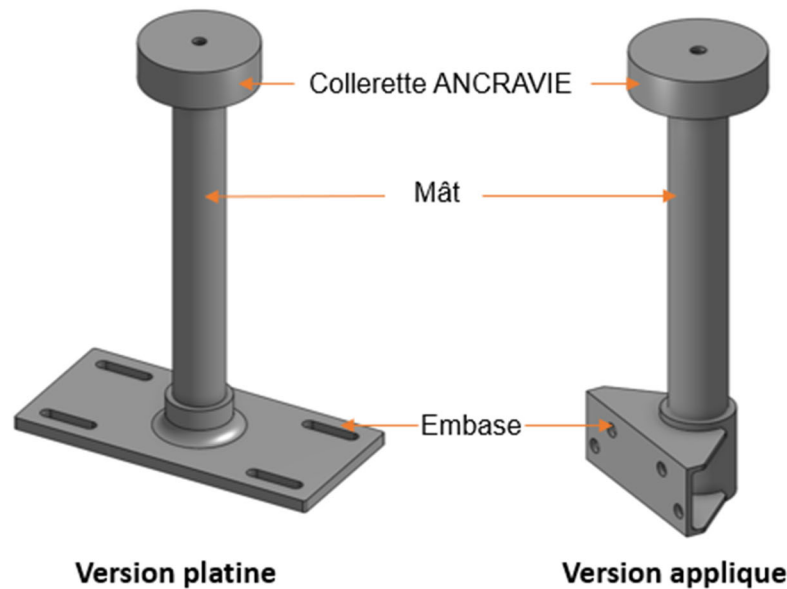
- Cisaillement en fonction de la taille du mât et de l'embase pour le cas défavorable.



9 - Fiche technique



Fiche technique – Potelet ANCRVIE



Version platine

Version applique

- **Matériaux : inox 316**
- **Charge admissible : au moins 12 kN**
- **Nombre maximum d'utilisateurs : 2**
- **Boulonnerie embase : diamètre 16 mm**

Le potelet ANCRVIE® sert d'interface pour des systèmes permettant l'amarrage lors de travaux en hauteur de deux personnes.

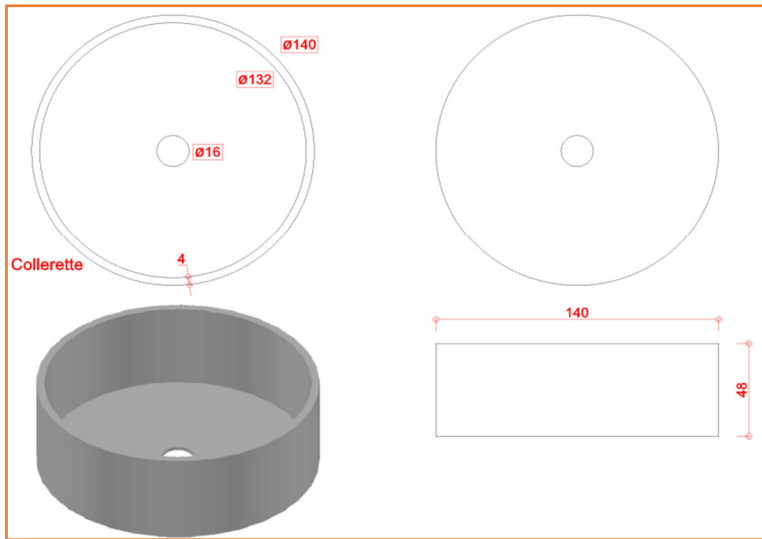
Le potelet ANCRVIE® peut être composé de trois pièces :

- **Une collerette** (non obligatoire au potelet) : Permettant une bonne assise du système de sécurité et une retombée permettant l'étanchéité conforme au DTU étanchéité.
- **Un mât** : de diamètre 60,3 mm disponible en n'importe quelle hauteur sur mesure ou en hauteur 300, 400, 500 et 600 mm en version standard. La fixation du système de sécurité se fait par une boulonnerie M16 ou M12 avec insert réducteur.
- **Une embase** : Permet la fixation du potelet, soit en platine, soit en applique.

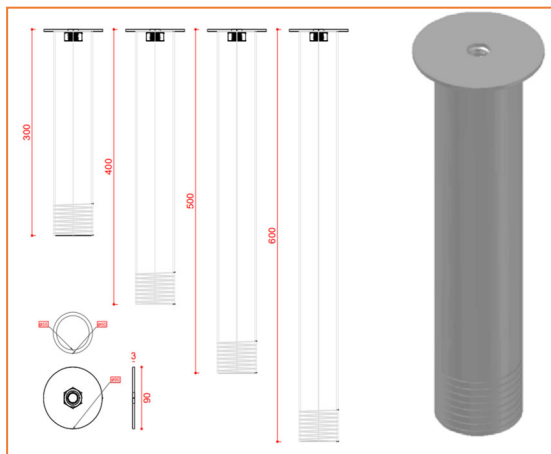
DÉFINISSONS ENSEMBLE LA SÉCURITÉ EN HAUTEUR DE DEMAIN



a. Collerette

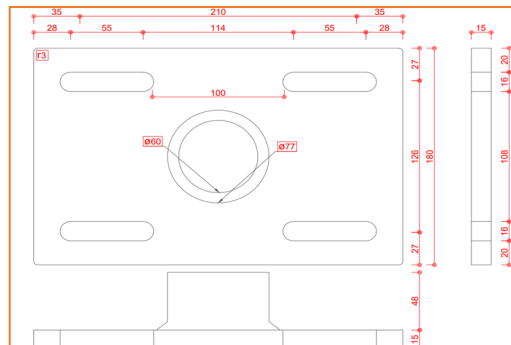


b. Mât

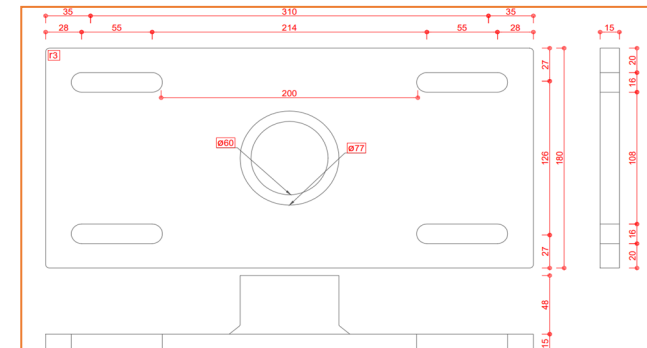


c. Embases

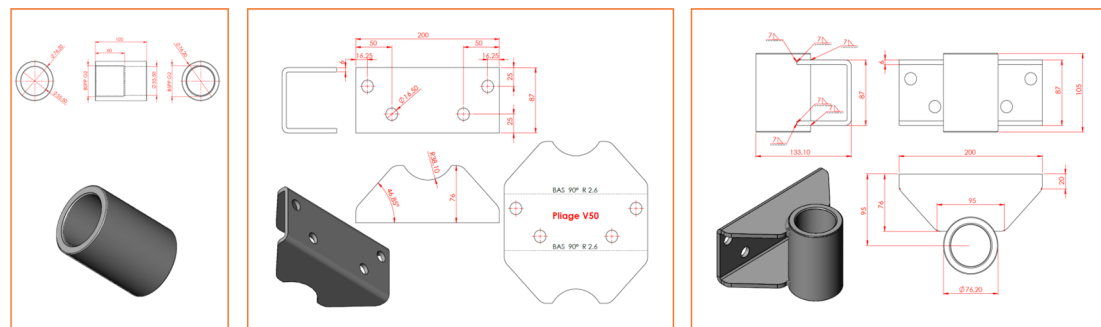
Embase platine 100-200



Embase platine 200-300



Embase applique



10 - Plaque signalétique



**INSTALLATEUR AGRÉÉ,
VÉRIFICATEUR AGRÉÉ**

0 805 660 250 Service & appel gratuits

reseau-jade.com



MARQUE :

MODÈLE :



DATE D'INSTALLATION



LEVAGE INTERDIT



DATE DE VÉRIFICATION

ATTENTION ❶ Suivre strictement les recommandations d'utilisation. ❷ En cas de chute faire vérifier obligatoirement l'ensemble de l'installation et/ou du matériel par l'entreprise compétente habilitée. ❸ L'installation ne doit plus être utilisée si la vérification annuelle est antérieure à 12 mois ou si l'installation paraît défectueuse. ❹ Utiliser un harnais EN 361 et un casque avec jugulaire, avec le système de liaison adapté. ❺ Le dispositif d'ancrage ne doit être manipulé que par une seule personne.

TYPE DE SYSTÈME

Ancrage EN 795 A

TYPE DE LIAISON

Longe assujettissement EN 354

Longe absorbeur EN 355

Antichute sur corde EN 353-2

Enrouleur EN 360

TIRANT D'AIR MAXIMUM DU SYSTÈME

0 m - - - - m

ADDITIONNER LE TIRANT D'AIR DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ AU TIRANT D'AIR DU SYSTÈME

NOMBRE MAXIMUM D'UTILISATEURS

1 2

Ligne de vie provisoire - - - - KN

11 – Documentation relative à l'installation

Plan schématique de l'installation de la plaquette ANCRAVIE®	
Client	
Nom	
Adresse	
Contact	
Numéro de téléphone	
Bâtiment / Structure	
Adresse	
N° de commande	
Type de commande	
Entreprise Installatrice	
Nom	
Adresse	
Nom de l'installateur	
N° de téléphone de l'installateur	
Schéma d'implantation	
Numéroter les ancrages	

Numéro de l'ancrage	Type d'interface	Numéro de série	Année de fabrication	Date d'achat	Date de première utilisation

Date :	Signature :
---------------	--------------------

12 – Fiche de contrôle

Numéro du contrôle	
Société chargée de la vérification	
Nom du vérificateur	
Date de la vérification	
Date de la prochaine vérification	

Numéro de l'ancrage	Type d'équipement	Date d'achat	Date de première utilisation	Remarques sur l'état du dispositif d'ancrage	Conformes aux exigences ? (oui / non)

Numéro de l'ancrage	Type d'équipement	Date d'achat	Date de première utilisation	Remarques sur l'état du dispositif d'ancrage	Conformes aux exigences ? (oui / non)

Le responsable de l'installation atteste que le ou les dispositif(s) d'ancrage :

- a/ont été installé(s) conformément aux instructions d'installation du fabricant ;
- est/sont conforme(s) au plan ;
- a/ont été fixé(s) sur le support spécifié ;
- a/ont été fixé(s) comme spécifié(s) (par exemple, nombre de boulons, matériaux corrects, position/emplacement corrects) ;
- a/ont mis en service conformément aux informations fournies par le fabricant ;
- a/ont été fourni(s) avec des informations photographiques / une documentation, notamment lorsque les fixations (par exemple les boulons) et le support sous-jacent ne sont plus visibles une fois l'installation terminée.


Date :

Signature :



RÉSEAU JADE

 5a rue des Champs 59290 WASQUEHAL

 +33 (0)3 20 68 99 47

 contact@reseau-jade.com

0 805 660 250 Service & appel gratuits

reseau-jade.com